

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipzig et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour Suisse (pour l'étranger, le port en sus).
 pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.
 expéd. franco par la poste 7.
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 3.50
 par la poste, franco 4.
 Pour 3 mois, 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

PRIX DES ANNONCES :
 Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par remb. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — DÉCEMBRE 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	A 1 heure.			Moyenne du jour.	Direction.		
30	-2,8	-4,5	-0,9	726,19	—	S.-O.	Faible	Couvert	Clair dans l'après-midi.	2,765	30	0,2	-3,5	2,4	668,3	0,0	S.-O.	Moyen	Clair	Alp. claires; brouil. jusq. pied.
1	5,7	-4,5	9,9	715,48	—	S.-O.	Fort	id.	Pluie interm. dep. 2 ^h s.	2,762	1	3,4	-1,8	4,0	660,2	0,0	id.	Tr.-fort	Couvert.	Alp. le m., pluie int. la soirée.
2	3,0	-2,5	8,4	707,91	8,7	id.	Moyen	id.	Neige interm. tout le jour.	2,765	2	-2,7	-3,4	-2,8	652,0	3,4	N.-O.	Fort	id.	Pluie 7 m., neige int. le reste du j.
3	-3,9	-5,4	-0,2	712,69	1,8	N.-E.	id.	id.		2,773	3	-10,0	-12,0	-8,7	654,9	1,2	N.-E.	Moyen	id.	Neige jusq. bord des lacs. La pointe de l'herbe dépass. la neige

Publications municipales.

Le public est prévenu qu'en temps de gel, il est défendu de verser de l'eau dans les rues ailleurs que sur les grilles placées aux ouvertures des canaux.

Neuchâtel, le 27 novembre 1867.

LA DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

La fourniture et application d'asphalte au nouveau collège est mise au concours. Les conditions et cahiers des charges sont déposés au bureau de l'architecte sur le chantier, où les intéressés peuvent en prendre connaissance dès ce jour et déposer leurs soumissions au bureau des travaux publics pour être ouvertes et lues en conseil, le 6 décembre 1867, à 2 heures de l'après-midi, en présence des intéressés.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

IMMEUBLES A VENDRE

3. En suite d'un jugement d'expropriation prononcé le 22 novembre 1867, par le tribunal civil du district de Neuchâtel, il sera procédé par le juge de paix du cercle de St-Blaise, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans l'hôtel municipal de St-Blaise, le **mardi 31 décembre prochain, à 9 heures du matin**, à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-après désignés, appartenant à Henri Charles, cordonnier à Cornaux, et à ses enfants, savoir :

1° Un terrain, partie en plantage et partie en forêt et buissons, situé à la côte de Thielle rière Cornaux, contenant environ 7 poses, joignant de vent le citoyen Jean-Jacques Tribollet, agriculteur; de joran, dame veuve de Frédéric Virchaux, Charles Petitpierre-Virchaux, négociant, et D Dardel, président de la Cour d'appel; de bise, le citoyen Auguste Bourquin, charpentier, et d'uberre une issue.

2° Une maison d'habitation située au haut du village de Cornaux, ayant rez-de-chaussée et deux étages, avec le sol sur lequel elle est assise; joignant de vent la rue publique; de joran une issue, de bise la veuve de Jean-Frédéric Clottu, et d'uberre le citoyen Charles Juan, agriculteur.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par 3 insertions, dans la *Feuille d'avis*

St-Blaise, le 30 novembre 1867.

Le greffier de la justice de paix, Paul DARDEL.

4. En suite d'un jugement d'expropriation, prononcé le 22 novembre 1867, par le tribunal civil du district de Neuchâtel, il sera procédé par le juge de paix du cercle de St-Blaise, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans l'hôtel municipal de St-Blaise, le **mardi 31 décembre prochain, à 9 heures du matin**, à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-après désignés, appartenant au citoyen Henri Charles, cordonnier à Cornaux, savoir :

1° Une maison située au haut du village de Cornaux, renfermant grange, écurie et cave, et ayant comme dépendances un jardin au midi, et une place pour courtine et dépôt en bise et de l'autre côté du chemin; la maison et le jardin, joignant de vent et de joran Siméon Clottu-Roulet; de bise et d'uberre des chemins; et la place, de vent le chemin, de bise Jules-Frédéric Matthey, et d'uberre Siméon

Clottu-Roulet, un passage entre deux.

2° Un terrain en nature de forêt et plantage, situé rière le territoire de Cornaux, lieu dit à la Côte de Thielle, contenant en surface environ un arpent et cinquante perches carrées, joignant de vent Henri Charles, de joran Daniel Dardel, notaire; de bise l'hoirie de feu Joël Frédéric Matthey, et d'uberre un chemin. Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par 3 insertions dans la *Feuille d'avis*.

St-Blaise, le 30 novembre 1867.

Le greffier de la justice de paix, Paul DARDEL.

5. A vendre, une maison agréablement située au bas du village de Fontainemelon, renfermant deux beaux logements, composés chacun de 4 chambres, cuisines, chambres hautes, caves, galerie et autres dépendances, avec tout le terrain contigu en nature de jardins et verger remplis d'arbres fruitiers, contenant le tout cinq quarts de pose.

Cette maison construite en pierres et couverte en tuiles, dégagée de tous côtés et jouissant d'une vue magnifique sur tout le Val-de-Ruz et une partie des Alpes, est exposée en vente dans l'auberge du citoyen Augustin Benguerel, à Fontainemelon, aux conditions de la minute de vente qui s'y trouve déposée.

L'adjudication aura lieu dans la dite auberge, le lundi 16 décembre 1867, dès les 8 heures du soir.

5. En suite d'un jugement d'expropriation prononcé le 30 octobre 1867, par le tribunal civil du district de Boudry, il sera procédé par la voie des enchères publiques, à l'audience de la justice de paix de St-Aubin, dans la salle ordinaire de ses séances, à la Maison de Paroisse à St-Aubin, le lundi 9 décembre prochain dès les 10 heures du matin, à la vente de l'immeuble ci-après, exproprié au citoyen Bernard Gleichmann, chiffonnier, à Chez-le-Bart, savoir: une maison d'habitation, située au hameau de Chez-le-Bart, commune de Gorgier, avec un petit jardin en bise, toutes aisances et dépendances, le tout de la contenance d'environ 20 perches fédérales, et limité de vent par Henri Vuille, de bise par Henri Rey, de joran par l'ancienne route cantonale, et d'uberre par les rives du Lac.

Cette vente aura lieu conformément aux dispositions de la loi et aux conditions qui seront lues avant l'enchère. Donné pour être inséré 5 fois dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*.

Chez-le-Bart, le 11 novembre 1867.

Le greffier de paix, ROGNON not.

6. On offre à vendre, de gré à gré, une vigne de trois ouvriers, située aux Draisies, rière Neuchâtel, et joignant de bise M. James Bonhôte, de vent M. l. Bouvier-Py, de joran la forêt, et d'uberre M. F. Hirth. S'adr. au notaire Roulet, à Peseux.

Domaine à vendre

Situé sur la route de Fribourg à Bulle, contenant cent poses en un mas, dont la moitié en prés d'un grand rapport. Plus, trois moulins, une scierie, le tout remis à neuf. En outre, une forêt de dix poses, avec un pâturage attenant à la forêt. Maison de maître, grange et écurie séparées. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à J. Sottaz, restaurateur, rue St-Honoré, n° 12.

8. A vendre, de gré à gré, 1° une maison avec remise adjacente ayant servi jadis à l'usage de distillerie, et ses dépendances comprenant une vigne de 1/2 ouvrier et un jardin de 1/2 ouvrier environ, le tout agréablement situé au faubourg du Landeron, aboutissant à la route de Neuveville et à proximité de la gare.

2° Une vigne avec plantage, de 1/2 ouvrier environ, située à Aigudeur, vignoble du Landeron.

S'adresser, pour tous renseignements, au notaire Bonjour, au Landeron, dépositaire des conditions de vente.

9. Le jeudi 12 décembre 1867, à 5 heures du soir, M. Charles Breithaupt-Frésard, ancien marchand boucher, exposera en vente à l'enchère, en l'étude de Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel, une petite propriété située au Plan de Serrières, de la contenance d'environ trois ouvriers et quart, en nature de vigne, plantée d'arbres fruitiers, avec une petite maison habitable au midi; le tout est limité de vent par M. Alphonse Lanson, de bise et joran par la ruelle Bonhomme, et d'uberre par la grande route qui, de Neuchâtel, aboutit au grand pont de Serrières. Pour renseignements, s'adresser à M. P.-H. Guyot, notaire, curateur de M. Charles Breithaupt.

10. On exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le samedi 7 décembre prochain, dès les 6 heures et demie du soir, dans la salle de l'hôtel communal de Cornaux, les immeubles ci-après, savoir :

1° Une maison d'habitation, renfermant grange et écurie, située dans le haut du village de Cornaux, ayant comme dépendances un bâtiment à l'usage de cave et pressoir, situé en joran de la maison d'habitation dont il en est séparé par une issue, et un jardin vis-à-vis de la maison.

2° Au Champ Brenon, territoire de Crescier, une vigne de un ouvrier environ.

3° Au Chumereux, même territoire, une vigne de un ouvrier environ.

4° A l'Argile, même territoire, une vigne de un ouvrier et demi.

5° Au Crottet, territoire de Cornaux, une vigne de trois quarts d'ouvrier environ.

6° Au Fillet, même territoire, une vigne de trois quarts d'ouvrier environ.

7° Au Ruz-de-Grange, même territoire, une vigne de trois quarts d'ouvrier environ.

8° A la Combe, même territoire, un terrain, partie en vigne, partie en champ, de 2 ouvriers et demi environ.

9° A la Comba-dessous, territoire de Cornaux, un champ de demi-pose environ.

10° A Ruau, rière Wavre, un champ de une pose environ.

11° A Fontaine-à-Petou, territoire de Cornaux, un champ de trois quarts pose environ.

12° Derrière le Vernet, même territoire, un champ de demi pose environ.

13° Au même lieu, un champ de demi pose environ.

14° Champ-du-Quart, un champ de deux tiers de pose environ, territoire de Cornaux.

15° Au même lieu, un champ de deux tiers de pose environ.

16° A pré Girard, un verger de trois quarts ouvrier environ, territoire de Cornaux.

17° Derrière le château, territoire de Cornaux, un pré de deux tiers de pose environ.

18° Au même lieu, territoire de Cornaux, un pré de demi pose environ.

19° A Gorgoz, territoire de Cornaux, un pré de trois ouvriers environ.

20° Au même lieu, un pré de deux et demi ouvriers environ.

21° Aux Gouillet, territoire de Cornaux,

un pré de deux ouvriers environ.

22° Aux Recourbes, outre Thielle, un pré de une pose environ.

23° Outre Thielle, deux petits prés.

Pour visiter ces immeubles et pour les conditions de vente, s'adresser à M. Georges Clottu, à Cornaux.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Vente de mobilier à Colombier.

M. Ch.-E. Morel-Mentha, aubergiste à Colombier, cessant à partir de Noël prochain de desservir l'hôtel du Cheval-Blanc, profitera des quelques jours qui précéderont l'expiration de son bail pour liquider par voie d'enchères et sous les auspices de la justice de paix, la part de mobilier dont à l'avenir il n'aura plus l'emploi. — Cette vente se composera essentiellement de literie, meubles meublants, et éventuellement de quelque peu de batterie de cuisine. Le tout est bien conservé.

Les enchères auront lieu le **mardi 17 décembre courant**, dans les locaux même de l'hôtel. Elles débuteront à 9 heures précises.

Vente de bois.

La Commune de Neuchâtel vendra aux enchères, lundi 9 décembre à Serroue, et aux conditions qui seront lues :

- 53 billons de sapin,
- 22 tas de perches de sapin,
- 150 paquets Id. Id. petites,
- 10 demi-toises mosets.

Le rendez-vous est à Pierre-Gelée, maison du garde. Les enchères commenceront à 9 heures.

L'Inspecteur.

A VENDRE.

Chez J. KUCHLÉ-BOUVIER, tapissier,

Bourellets élastiques,

fixés sans clous ni pointes,

pour le calfeutrage hermétique non apparent des portes et fenêtres

14. A vendre, un **piano** en bon état, très bon pour commençants. S'adr. à la boulangerie Fornachon.

Magasin Quinche.

Châtaignes et marrons.

Cerises sèches de Montreux.

Chez Jean-Baptiste Koch,

Rue des Halles et Seyon,

Toujours un grand assortiment de jouets en fer battu pour enfants. Potagers en tôle et en fonte, à 2 et 5 marmites, tourtières, teuflets, etc. Outils en caissés assortis pour jeunes gens, Patins anglais et ordinaires. Chauffettes portatives pour voyages, se chauffant au moyen d'un combustible chimique, sans odeur, ni fumée, et par conséquent ne nuisant aucunement à la santé; chauffe-pieds ordinaires, etc.

Porte-pelle et pinces pour cheminées de salon, porte-parapluie. Toujours un grand choix d'horloges à poids et pendules. Ustensiles de cuisine, seaux à eau en cuivre et en fer battu. Poissonnières, lèche-frites, casses en tout genre, etc.

Instrument aratoires et un grand nombre d'autres articles pour ménages, pour menuisiers, serruriers, seillers, cordonniers, tourneurs, trop long à détailler.

De même que les années précédentes, le soussigné fera venir pour l'époque de Noël et Nouvel-an, sur commande et sur mesure, des

GANTS JOUVIN

en cheveau de 1er choix; ils sont plus beaux et d'un plus long usage; ils ne se déchirent pas et ne se décousent jamais; aussi on les garantit. — La carte des échantillons de nuances est à la disposition des personnes qui en désirent. — On prend les commissions jusqu'au 15 décembre.

Gants Lubac de Lausanne.

ALPHONSE FAVRE,
rue de l'Hôpital, n° 2.

Librairie A.-G. Berthoud

SUCCESSION DE J. GERSTER.

L'œuvre des missions évangéliques, au point de vue de la divinité du christianisme, par N. Poulain, ancien pasteur, fr. 50.

Eric ou petit à petit. Histoire de collège par F.-W. Farraz; traduit par Mlle Janin, fr. 50.

Les exilés en Sibirie; traduit de l'allemand de W.-O. de Horn, fr. 1.

19. A vendre, un beau châle venant des Indes, et une pièce de mousseline pour robes. S'adr. à Mlle Philippin, au collège, qui indiquera.

On offre à vendre une belle et bonne pendule antique, un lit en noyer à deux personnes, avec paille à ressorts; un autre lit à une personne, une table à jeu, etc. S'adr. Ecluse, n° 17.

POUR l'époque de Noël et Nouvel-an, le magasin de J. Kuchlé-Bouvier est des mieux assortis en chauffeuses de tous genres, fauteuils, tables à ouvrage, guéridons, etc. Jolie collection de corbeilles à ouvrages, paniers japonais pour dames et enfants.

22. Ulrich, jardinier, offre à vendre 500 pommiers sur paradis, en place depuis trois ans et élevés en cordons horizontaux, ainsi que 150 à 200 poiriers sur cognassiers, élevés en fuseau; ces arbres ont porté du fruit cette année, et la reprise peut en être garantie.

Papeterie S. Delachaux

A NEUCHÂTEL.

TIMBRAGE A SEC ET EN COULEURS

DÉPÔT DES PAPIERS

DE MARION, D'ANGOULÈME, ETC.

En vue des étrennes de nouvel-an, je prie les amateurs de beaux timbrages de papiers à lettres et enveloppes, de bien vouloir me faire à temps leurs commandes. Je suis organisé de manière à satisfaire le public en fait de disposition de noms entiers, chiffres, armoiries, initiales, tant en couleur qu'en relief; comme aussi je pourrai livrer le travail à très-bref délai.

Mon assortiment de papiers Marion et des bonnes fabriques d'Angoulême, offre au public un choix approprié à tous les goûts.

Le timbrage réussit également bien sur enveloppes à lettres et cartes de visite.

Belles étrennes pour 1868,

Offertes par le propriétaire du grand déballage des toiles de Lille et Voiron, à sa nombreuse clientèle neuchâteloise:

100 douzaines de mouchoirs, de belle grandeur, à fr. 30.

50 douzaines de mouchoirs batiste, de fr. 16, donnés à l'occasion des étrennes pour fr. 9.

Choix immense de toiles, double largeur, pour draps, garanties pur fil, à fr. 5 l'aune; toiles pour chemises, entièrement blanchies sur le pré, à fr. 140 l'aune; toile de coton, à 50 c. l'aune; 3/4 large, propre pour chemises, à 60 centimes.

Piqué et nanzou, à 1 fr. l'aune.

Le déballage aura lieu jeudi 12 courant, près l'hôtel du Commerce, à Neuchâtel, de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

25. On offre une certaine quantité de bonne terre. S'adr. à L. Delay, entrepreneur, à l'Ecluse, 24.

26. Chez François Tanner, restaurateur, rue du Seyon, n° 4, on peut avoir tous les jours du gâteau au fromage frais et bien conditionné. — Chez le même, à louer de suite deux chambres pour des coucheurs.

27. Durant toute la saison d'hiver, l'on pourra se procurer à l'hôtel de la Gare à Auvier, un choix de pores gras, de la Bresse, dont la qualité est justement connue et à un prix raisonnable.

Vente pour la colonie de Sérax

Jeudi, 10 heures du matin, maison Montmollin, place du marché.

Librairie générale

de J. SANDOZ

RUE DE L'HOPITAL, 12 A NEUCHÂTEL.

Kitty Trevelyan. Journal d'une jeune fille au temps de Whitefield et de Wesley. Par l'auteur de la « Famille de Schonberg-Cotta » Traduit de l'anglais, 1 vol. in-12, fr. 50.

A travers les continents. Aventures en divers pays, choisies et arrangées par A. Volliet, 1 vol in-12, fr. 2.

Etudes évangéliques par Edmond de Pressensé, 1 vol. in-12, fr. 50.

Almanach de la Suisse romande, industriel, agricole et amusant. Année 1868, 1 vol in-12, 50 cent.

Souvenir de la flore des Alpes. Herbarium de plantes alpines avec texte descriptif en étui élégant. fr. 20.



Martin Luther, opticien, sous le Cercle national, a l'honneur d'annoncer aux habitants de la ville et des environs, qu'il est toujours pourvu d'un bel assortiment de lunettes des meilleures fabriques, avec montures en écaille, buffle, acier, or et argent, pour vues altérées, fatiguées ou affaiblies. Spécialité de lunettes en verres optiques, ainsi que lorgnettes, pince-nez à la parisienne, brevetés, face à main, jumelles, longues-vues, microscopes de toute grandeur, et autre genre d'optique aux prix les plus accommodants. Réparations de tous ces articles.

Quincaillerie, porte-monnaie et porte-cigares. Ecumes première qualité, etc. Joli assortiment d'étuis de mathématiques, dans toutes les grandeurs. Grand assortiment de montres en or et en argent. Rhabillages garantis.

N. Gintzburger, sous l'hôtel du Vaisseau, à Neuchâtel, vient de faire un achat de chemises de flanelle en couleur, qu'il cédera au prix de fr. 7 la chemise. Il se recommande aussi pour le pétrole de première qualité, à 55 cent. le litre, ainsi que des becs de lampes, nouveau modèle.

51. Un bon chien de garde, robe tigrée, garanti, âgé de 18 mois. S'adr. rue Fleury, n° 7, 5me étage.

Imprimerie à vendre.

A vendre, le matériel de l'imprimerie Montandon frères, à Neuchâtel, composé d'une presse mécanique, deux autres presses et des caractères et engins nécessaires pour occuper cinq et même six compositeurs. S'adr. à Ch. Colomb, notaire à Neuchâtel.

57. Par circonstance inattendue, on offre à vendre un très-beau chien race spitz, ayant le nez double, manteau blanc, âgé d'un an, très-fidèle. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera le vendeur.

Objets à vendre: Un potager avec accessoires, de la batterie de cuisine, un bureau à trois corps, 6 chaises rembourées, plusieurs tables et un bois de lit en noyer plaqué; le tout en bon état et à des conditions avantageuses. S'adresser chez MM. Bourquin et Béguin, magasin de fournitures d'horlogerie, rue de l'Hôpital, 19.

55. A vendre, occasionnellement, trois matelas tout neufs, montés et en beau crin blanc, qu'on céderait à bon compte ensemble ou séparément. S'adr. maison Prollius, Temple-neuf, n° 24, second étage sur le devant.

A vendre, chez Gacon, serrurier, deux fourneaux en fer, potagers neufs et de rencontre, machines à saucisses, une bascule de magasin, savonnières économiques de ménage, une brande en fer-blanc et un couteau à hâcher, à une lame.

Il loue toujours des pots et fers à repasser.

MM. BARBEY & C^{ie} informent les dames qui leur ont demandé de la toile cirée pour jupons, que cette marchandise est arrivée.

38. A vendre, un piano de Paris, en palissandre, pour fr. 450. S'adr. au bureau d'avis.

Mlle PICARD, Bohn, de retour de faire ses achats, a apporté un grand assortiment de robes pour la saison d'hiver, qu'elle peut céder à un prix très-bas:

Tartanelles, depuis fr. 150 à fr. 2 l'aune. Châles, depuis fr. 150 à fr. 2 l'aune. Robes rayures, fr. 150 à fr. 2 l'aune. Toile de coton, 50 cent. l'aune. Flanelle en couleur pour chemises, une aune large, fr. 25 à fr. 3 l'aune. Chemises de flanelle et autres, fr. 750 à fr. 12. Un grand choix de crinolines nouveau genre, de fr. 5 à 8. Foulards et cravates. Corssets depuis fr. 3. Cols et poignets. Cache-nez depuis fr. 250. Pantalons de drap, confectionnés, de fr. 8 à fr. 12. Draps de Berne et autres, de fr. 550.

BAZAR

RUE DES MOULINS 18

Grand assortiment d'environ 40.000 objets de quincaillerie et jouets d'enfants pour Noël et nouvel-an, à des prix très-avantageux.

Le propriétaire de ce magasin invite le public à bien vouloir le visiter dans son local. Il y trouvera tout à sa convenance.

MAISON BOUVIER

COUVERTURES,

TAPIS,

descentes de lits

et autres articles.

J. MOURAIRE

rue du Seyon

A NEUCHÂTEL.

PARAPLUIES,

PARASOLS.

OMBRELLES

en tous genres.

Un joli choix de tapis à l'aune pour planchers, salons et salles à manger; ainsi qu'un choix de milieux de chambre, tout prêts à poser. Assortiment de tapis de table en moquette et autres. Couvertures pour lits en laine et en coton; couvertures de couleur, pour lits de domestiques; couvertures de voyages en tout genre et en couleur. Jupons en laine et en coton, et mantelets en laine pour dames; caleçons pour messieurs et pour dames; gilets et chemises de flanelle en blanc et en couleur. Soirées noires pour robes, qualité diverse. Il sera vendu au rabais, plusieurs pièces de tapis à l'aune, pour salles à manger et autres, de même que des sacs de visite et de voyage, etc.

ORFÈVRERIE ARGENTÉE.

Argenterie Ruolz dite Christophle, tels que service de table, à dessert, poche à soupe, couteaux, service à découper et à salade, passoires à thé et à sucre, truelles, gobelets et chandeliers, etc. Titres garantis de 9 à 60 grammes. — Au magasin de A. Perregaux près l'hôtel de ville. Au même magasin, toujours un choix de pendules et réveils-matin. Rhabillages de montres, pendules, machines à coudre en tous genres.

AU BON MARCHÉ SANS PAREIL.

B. Hauser-Lang, rue des Moulins, n° 1, vis-à-vis du débit de sel, informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'il vient de compléter son magasin d'habillements confectionnés pour hommes et jeunes gens.

Comme il espère garder toujours sa réputation de vendre le meilleur marché de tout Neuchâtel, il fera son possible pour mériter la confiance, tant par la solidité et le bon goût, que par le bon marché. Grand assortiment de par-dessus, chemises, chemises en flanelle, caleçons, spencer, flanelle en pièces, ainsi qu'un grand assortiment de draperie pour confection sur mesure et à l'aune.

A vendre, une grande table à coulisse, en noyer. S'adr. rue des Chavannes, n° 6, 4me.

AVIS AUX DAMES.

Nouvelles, excellentes et jolies petites machines à coudre perfectionnées, système américain, silencieuses, avec ou sans table, mues à volonté avec la main ou le pied, et accompagnées de tous les accessoires pour ourler, border, gancer, soutacher, etc., depuis fr. 55 à 70 et à fr. 105 avec la table. Chez M^{me} Borel-Mentha, Epancheurs, 8.

Magasin KLEIN, rue des Halles, sous le café Robert.

Un grand choix de robes, depuis fr. 1 à 4 l'aune. Milaines, grande largeur, depuis fr. 140 » Reqs pour jupons, » » 1 » » Jupes à dispositions » » 5 » » Drap de Berne et autres, » » 550 » Bonne toile de coton, » » 55 » Toile fil pour chemises, » » 120 » Limoge grande largeur, de fr. 1 à 140 » Mouchoirs de poche blancs et couleur, à fr. 450 la douzaine.

Flanelle de santé et peluche pure laine, depuis fr. 3 l'aune.

Chemises de flanelle, pure laine, fr. 750.

Tapis de table, pure laine, fr. 8.

Vareuses, de fr. 350 et au-dessus.

Corsets, depuis fr. 350.

M. MULLER régleur, rue du Neubourg 19, prévient les personnes qui lui ont demandé des loupes plus fortes pour lumière optique, qu'il en a maintenant des doubles et des triples qui donnent un jour magnifique. (Il offre aux personnes qui en ont acheté des simples de les leur changer contre d'autres.)

Le même a toujours des bouchons pour verser l'huile de pétrole dans les lampes sans déboucher la bouteille, ainsi que de la colle blanche liquide en flacons ou au détail; il échange aussi les flacons vides contre de la colle, ou les achète à 5 centimes pièce s'ils sont propres.

L'économie du ménage.

On peut se procurer chez les soussignés des savonnières de ménage économiques, avec ou sans réchaud, de toutes grandeurs et dimensions, d'après les derniers systèmes, depuis les prix de fr. 20 à fr. 200. Il y en a toujours de disponibles pour les personnes qui voudraient en faire l'essai; elles leur seront prêtées gratuitement.

Ch. MEYSTER, Ferd. GACON, ferblantier-tôlier, serrurier.

49. Reçu un nouvel envoi de Champagne français, 1^{re} qualité, à fr. 375 la bouteille. S'adr. à la boulangerie n° 2, Grand-rue.

Choucroûte de bonne qualité, à 25 cent. la livre, à la charcuterie Kropf, rue du Temple-neuf.

51. On offre à vendre, à des conditions avantageuses, un petit calorifère de Paris, ayant servi très-peu de temps, un grand buffet en chêne pour bureau, ayant casier à lettres et tabliers pour livres; plus une presse à copier; le tout presque neuf et bien conditionné. S'adr. chez MM. A. Jeanneret et C^o, faubourg de la Gare, 5.

Pour HORLOGERS et PENDULIERS

Huile américaine extrafine, par caisson de 12 bouteilles fr. 12, pour 12 caissons une forte remise, chez L. Perret-Muller, faubourg de la gare, n° 5.

ON DEMANDE-A ACHETER.

55. On demande à acheter un buffet de service. S'adr. rue des Halles, n° 4.

54. On demande à acheter de rencontre, un traineau d'enfant à deux ou trois places, se poussant devant soi. S'adr. au magasin de M^{me} Niggli.

55. On demande à acheter de rencontre un petit fourneau propre et en bon état. S'adr. au magasin Gacon-Lantz.

A LOUER.

56. A louer, pour Noël, une chambre, cabinet et dépendances. S'adr. rue du Neubourg, n° 4.

57. A louer, un magasin au centre de la ville, dans une rue très-fréquentée. S'adr. au bureau d'avis.

58. A louer, pour de suite, une chambre meublée bien éclairée, rue des Moulins, n° 13, 2me étage.

59. A louer, une belle chambre meublée, rue Purry, 4, au second.

60. On offre à louer, pour Noël, à des personnes tranquilles et sans enfants, un appartement de deux chambres, cave et galetas. S'adr. Ecluse, n° 47.

61. A louer, une chambre à cheminée, non meublée, avec galetas et part à la cuisine si on le désire. S'adr. rue du Bassin, 8, au 2^{me} étage.

62. A louer, de suite, une boulangerie avec tous les ustensiles nécessaires. S'adr. rue du Seyon, n° 10.

63. On offre à louer, de suite, une ou deux chambres non-meublées. S'adr. Ecluse 19, 1^{er} étage.

64. A louer, pour Noël, un petit logement à un prix modéré, dans la maison n° 12, rue du Seyon. S'adr. au 2^{me} étage de la dite maison.

65. A louer, pour Noël, faubourg du Crêt, n° 15, un logement au soleil, composé de trois pièces, cuisine, chambre à serrer et cave. S'adr. faubourg du Crêt, 17.

66. A louer, de suite, une grande et belle chambre à cheminée, non meublée, au 1^{er} étage, rue de l'Orangerie, 2.

67. A louer pour Noël, un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances. — A louer pour Noël, un grand logement bien éclairé et propre, composé de 4 pièces et dépendances. S'adr. pour les deux logements à A. Hotz, sellier, rue St-Maurice.

68. A louer, deux chambres, ensemble ou séparément, meublées, se chauffant. S'adr. au 1^{er} étage de l'ancien hôtel de la Balance.

69. Dès-maintenant, une chambre meublée avec ou sans la pension alimentaire, Ecluse n° 14.

70. A louer, dès Noël, ensuite de circonstance imprévue, un logement composé de deux chambres, d'une dite borgne, cuisine, galetas et cave. S'adr. n° 15, rue des Moulins, au second.

71. A louer, de suite, une chambre meublée. Ecluse, 18, au 2^{me}.

72. A louer, pour la St-Jean, dans un bâtiment neuf, deux grands logements composés de 7 à 8 chambres et les dépendances. S'adr. n° 18, rue du Seyon, au 5^e étage. Chez le même, on peut réclamer en la désignant une grande chaîne.

73. A louer, non meublée, au centre de la ville, une grande chambre à cheminée, et chez le même une bonne cave. Rue de l'Hôpital n° 5, au 2^{me}.

74. On offre à louer, pour la St-Georges, un logement agréablement situé, composé de 4 chambres, cuisine, chambre haute, jardin et caveau. S'adr. à M. Christian Sydlar, à Auvier.

75. Pour Noël ou le nouvel an, un joli cabinet avec poêle, pour un prix raisonnable, et de préférence meublé. S'adr. rue St-Maurice 10, au second.

76. Dès maintenant, place pour un coucheur, dans une chambre propre et se chauffant, rue des Moulins, n° 10, au 4^{me} étage, chez Jean Basler.

77. A louer, de suite, une petite chambre pour deux coucheurs. S'adr. à l'Ecluse, n° 4, 5^{me} étage.

78. On offre à louer, de suite ou pour Noël un local situé rue du Râteau, soit pour magasin, soit pour atelier. S'adr. à M. L. Périllard, au restaurant, rue des Chavannes.

79. A louer, de préférence à une ou deux dames, dès-maintenant ou à Noël, une grande salle à poêle et cheminée, avec galetas. S'adr. de 9 à 11 heures le matin, à l'atelier de serrurerie, n° 21, aux Chavannes.

80. On offre à remettre, dans une maison particulière, pour de suite ou pour le 1^{er} décembre, une jolie chambre meublée, à un 1^{er} étage, se chauffant et indépendante, à un monsieur de bureau ou à un monsieur suivant les cours du collège. L'on peut avoir la pension si on le désire. On recevrait encore quelques messieurs qui désireraient ne prendre que les dîners. S'adr. au bureau d'avis.

81. On offre à louer, pour Noël prochain, un beau logement, très-agréable, complètement neuf, situé au soleil levant, composé de trois chambres, une superbe cuisine très-commode, cave et galetas. S'adr. au bureau de cette feuille.

82. Par circonstances imprévues, à louer de suite, à Corcelles un logement propre, composé de 3 chambres, jardin et dépendances. S'adr. à H. Petitpierre, à Corcelles.

ON DEMANDE A LOUER.

83. On demande à louer un logement de 4 chambres, en bonne partie situées au soleil. Adresser les offres à M. Lebet-Gross.

OFFRES DE SERVICES.

84. Une domestique allemande, 22 ans, désirant se perfectionner dans le français qu'elle comprend un peu, cherche une place pour tout faire dans une bonne famille; elle est extrêmement recommandable et se contenterait d'un petit salaire. S'adr. chez Mad. Graff, rue des Greniers, n° 9, à Neuchâtel.

85. Une jeune Bernoise, âgée de 17 ans, désirerait se placer dans une famille respectable, pour aider dans le ménage et où elle pourrait apprendre le français. Elle n'exige point de gages. S'adr. à M. Sandoz, épicer, rue de l'Industrie.

86. Une jeune femme, bernoise, propre et robuste, récemment accouchée, cherche une place de nourrice dans une bonne famille. S'adr. à Anna Bergenthaler, chez M. Monnier, à la Goulette, près St-Blaise, qui renseignera.

87. Une domestique robuste, 25 ans, parlant l'allemand et le français, cherche pour Noël une place pour tout faire dans un ménage; elle sait faire un très-bon ordinaire. S'adr. chez Numa Robert, n° 2, au second, rue du Temple-neuf.

88. Une jeune wurtembergeoise désire se placer le plus tôt possible, comme bonne ou femme de chambre; elle ne sait que l'allemand. On peut prendre des informations chez Mad. de Pury-Marval.

89. Deux jeunes filles allemandes, de toute moralité, sachant bien coudre, tricoter et repasser, désirent se placer comme bonnes ou filles de chambre; l'une comprend passablement le français. S'adr. à Mad. Widmeyer, ruelle des Halles, 5, au quatrième.

90. Une fille allemande, 20 ans, robuste, désire se placer, de suite, pour faire une cuisine ordinaire ou pour soigner un ménage. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 28, 2^{me} étage.

91. Une jeune personne de la localité, désirerait se placer soit comme femme de chambre, bonne ou pour aider dans un ménage. S'adr. rue St-Maurice n° 12, 2^{me} étage.

92. Une Wurtembergeoise de 27 ans, bien recommandable et parlant le français, cherche une place pour Noël; elle sait bien cuire, coudre, etc. S'adr. chez M. Straub, tailleur, brasserie Vuille.

93. Une jeune fille allemande cherche une place pour soigner les enfants ou un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

94. Un jardinier expérimenté tant dans la culture du jardin, que dans celle des fleurs et des arbres, et qui est à la veille de se marier, cherche une place comme jardinier, ou pour soigner une propriété; il connaît également les soins à donner au bétail; il pourrait entrer à Noël; de bons certificats peuvent être présentés. Adresser les offres, sous les initiales A. S., n° 2, à la feuille d'avis.

95. Une fille robuste, 21 ans, demande une place dans un ménage pour de suite ou pour Noël. S'adr. rue St-Honoré n° 14, au premier à gauche.

96. Un jeune Fribourgeois, 18 ans, solide, aimerait se placer comme domestique de maison ou de magasin; il parle les deux langues, et ne demanderait qu'un petit salaire pour la première année. S'adr. à Samuel Boula, à Courgevans, près Morat.

97. Une jeune domestique, 18 ans, aimerait se placer tout de suite ou pour Noël; elle sait faire un ordinaire et coudre; s'adresser, pour informations, à Bertha Walser, chez M. Grether, rue des Terreaux, n° 5, 1^{er} étage.

98. Une jeune fille de la Suisse allemande, ayant de bonnes recommandations, désire entrer en place à Noël, soit pour tout faire dans un ménage ou comme bonne. S'adr. à Mad. Ullmann, n° 5, rue du Château.

99. Une jeune Vaudoise, âgée de 19 ans, très-recommandable pour la fidélité et la moralité, désire se placer pour tout de suite comme bonne d'enfant ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. à Mad. Hausvirth, rue des Chavannes n° 9.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

100. On demande, pour entrer de suite, un jeune garçon pour commissionnaire. S'adr. au bureau d'avis.

101. Ch. Ant. Nicole, agent de placement, rue du Temple-neuf, 24, au second, demande des domestiques de toutes conditions. Le même offre à vendre une commode, un pupitre et trois horloges à bon marché.

102. On demande pour Noël, ou de suite, une femme de chambre bien au fait de son service, sachant blanchir, repasser, etc. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. faubourg du Lac n° 25.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

103. On a perdu mardi 3, entre 4 et 5 heures du soir, une boîte à allumettes en argent ciselé, renfermant des allumettes à phosphore bleu. La rapporter au Sablon-Roulet, contre récompense.

104. Perdu, mardi 26 courant, entre deux et quatre heures du soir, à la gare de Neuchâtel, un porte-monnaie passablement usagé, renfermant de 70 à 80 fr. en or. La personne qui l'a trouvé, est priée de le rapporter, contre récompense, au bureau d'avis.

105. On a perdu, jeudi 7 novembre, depuis Pesex à Neuchâtel, une petite boîte ronde en carton, contenant 15 douzaines de petites pièces d'horlogerie. 15 fr. de récompense à la personne qui rapportera le tout au bureau de cette feuille.

AVIS DIVERS.

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES se réunira jeudi 5 décembre, au collège, à l'heure ordinaire.

ORDRE DU JOUR :

Votation sur l'admission de M. Guinand, architecte; communications de M. le prof. Desor sur les nouvelles découvertes relatives au premier âge du fer, et de M. le docteur Ladame, sur les causes de l'élévation de température après la mort.

Académie de Neuchâtel.

M. le docteur Paul Morthier a été nommé par le Conseil d'Etat professeur de botanique à la Faculté des sciences.

Il donnera dès ce semestre un cours de deux leçons par semaine, qui s'ouvrira mardi 10 décembre à 5 heures, dans la salle de philosophie.

Les personnes qui désirent profiter de ce nouveau cours académique, sont invitées à s'inscrire directement ou par lettre au bureau du recteur.

Neuchâtel, 3 décembre 1867.

Le recteur de l'Académie,
Aimé HUBERT.

AVIS

DE LA

COMPAGNIE des MARCHANDS

Les communiens de Neuchâtel, domiciliés dans la ville ou sa banlieue, faisant du commerce leur occupation habituelle et ayant dans ce but, magasin, boutique ou bureau régulièrement ouverts, qui désireraient se faire recevoir membres actifs de la Compagnie des Marchands, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire chez le secrétaire de cette compagnie, M. Borel-Wavre, au bureau de la Caisse d'Épargne, avant Noël 25 courant, afin que leurs demandes puissent être examinées par le Comité de la compagnie avant la prochaine assemblée du jour des Rois. Faute par eux de se conformer au présent avis, leur demande ne pourrait être prise en considération dans la dite assemblée.

Le révérend J. Chapman, ministre du culte anglican, domicilié en ville, serait disposé à donner quelques leçons d'anglais. S'adr. rue du Môle 5, chez M. le Dr. Vouga.

M. David Wütherich, maître d'armes, actuellement à Neuchâtel, invite les personnes qui veulent commencer un cours ou des leçons particulières, qu'elles peuvent s'adresser chez lui, faubourg du lac, ruelle du Port 4, de midi à 2 heures. Une salle d'armes est à la disposition des amateurs.

EDOUARD GUIRR, tailleur, de re-tour à Neuchâtel, se recommande au public pour tous les ouvrages concernant son état. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 9, au 5^{me}.

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL.

Vendredi 6 décembre 1867, à 7 1/2 h. du soir, au lieu du samedi 7, annoncé au dernier n°.

GRAND CONCERT

Donné par LÉOPOLD BRASSIN, pianiste du duc de Cobourg-Gotha, et GERHARD BRASSIN, violoniste, avec le concours de M^{me} HEFFELLEN-DE BALITZKA, cantatrice de Dresde.

Programme.

- 1^o Sonate (en sol majeur) pour piano et violon, exécutée par Léopold et Gerhard Brassin, BEETHOVEN.
- 2^o Air de l'opéra: *Robin des Bois*, chanté par Mad. Hæfelen-de Balitzka, C.-M. DE WEBER.
- 3^o Grande fantaisie sur *Don Juan*, pour piano, exécutée par Léopold Brassin, THALBERG.
- 4^o Fantaisie-caprice, pour violon, exécutée par Gerhard Brassin, VIEUXTEMPS.
- 5^o Deux romances: 1^o *Trockene Blumen*, SCHUBERT. 2^o *Gute Nacht*, TAUBERT, chantées par Mad. Hæfelen-de Balitzka.
- 6^o Deux morceaux pour piano: 1^o *Le Carillon*, LÉOPOLD BRASSIN. 2^o *Rhapsodie hongroise*, LISZT, exécutés par Léopold Brassin.
- 7^o Variations sur un thème russe, pour le violon, exécutées par Gerhard Brassin, DAVID.

PRIX DES PLACES.

Premières galeries et loges, fr. 2.50; Par-terre, fr. 1.50; Secondes galeries, fr. 1.

Les portes seront ouvertes à 7 heures.

On peut se procurer des cartes d'entrée chez Mess. Lehmann, MM. Jeanneret et Humbert, et le jour du concert à l'entrée de la salle.

La Direction soussignée invite toutes personnes qui pourraient avoir des réclamations à lui adresser, à les lui faire parvenir à son bureau, à l'hôtel-de-ville, pour le 20 courant.

Neuchâtel, 4 décembre 1867.

DIRECTION DE LA CHAMBRE DE CHARITÉ.

CERCLE DES TRAVAILLEURS.

REPRISE DES CONFÉRENCES.

JEUDI, LE 5 DECEMBRE 1867, à 8 h. du soir.

Les constructions de Neuchâtel, par un membre du cercle.

Attention!

Le soussigné prie les personnes qui ont des ouvrages depuis longtemps à la grande forge de Serrières, de les faire réclamer d'ici au 1^{er} janvier 1868. Après ce temps écoulé, on en disposera. Fréd. MARTENET.

AVIS

Les personnes qui doivent encore des notes à Jules Nordmann, ci-devant négociant à Neuchâtel, sont priées d'en acquitter le montant, dans le plus court délai possible, au bureau de M. Ch.-Humbert Jacot, agent d'affaires, à Neuchâtel.

Lausanne, 25 novembre 1867.

Pour la masse en discussion de Jules Nordmann,
J. BRUN, liquidateur.

117. On demande en prêt la somme de vingt-cinq mille francs, sur la garantie hypothécaire d'une valeur double en champs situés dans le canton de Neuchâtel. S'adr. à Charles Colomb, notaire, à Neuchâtel.

118. Un jeune homme intelligent pourrait entrer de suite comme apprenti relieur et gainier. S'adr. au bureau d'avis.

CLUB JURASSIEN SECTION DE L'AREUSE.

Les membres de cette section sont convoqués en assemblée obligatoire pour samedi 7 décembre courant, à 7 1/2 heures du soir dans le local ordinaire des séances (collège des filles de Boudry).

ORDRE DU JOUR :

1^o Lecture du procès-verbal de la précédente séance.

2^o Renouvellement du Comité.

3^o Travaux.

Cortaillod, le 2 décembre 1867.

Au nom du Comité,

Le Secrétaire,

Aldin DESSOULAVY, inst.

120. Un jeune homme de la Suisse française, connaissant aussi la langue allemande, muni de bonnes recommandations et ayant de la pratique, désire trouver de suite une place dans un bureau quelconque; il serait très à même de s'occuper de voyages. S'adr. au bureau de cette feuille, qui indiquera.

121. A dater de jeudi 5 décembre, le domicile de M. Parel, horloger, sera rue de l'Hôpital, 22, maison de Mad. Borel-Favarger.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX

Assurance contre l'incendie.

Capital versé Fr. 4,000,000
Fonds de réserve, au 31 Décembre 1866 » 3,547,942»86
Primes à recevoir en 1867 et années suivantes » 31,940,547»28
Fr. 39,488,489»86

La Compagnie d'assurance du PHÉNIX assure contre l'incendie, la foudre et les explosions, à des primes fixes et modérées

1° Les bâtiments de toute nature, (là où les lois le permettent) les bois et forêts d'essence non résineuse, les bateaux, les ponts et autres immeubles susceptibles d'être détruits par le feu.

2° Tous objets mobiliers, comme mobiliers de ménage, provisions, mobiliers industriels et de chemins de fer, marchandises en magasin et en confection, instruments aratoires, produits de récoltes, bestiaux, etc.

Les contrats peuvent être faits pour la durée de une ou de plusieurs années. Si l'assurance est faite pour plusieurs années et que l'assuré paie la prime totale d'avance, la Compagnie lui accorde gratuitement la continuation de l'assurance pour une autre année.

Les soussignés sont prêts à donner tous renseignements ultérieurs qui peuvent être désirés, et à recevoir des propositions d'assurances. Ils recommandent la susdite Compagnie, dont la solidité et la loyauté présentent toutes les garanties désirables au commerce, à l'industrie et au public en général.

L. PETITMAITRE, à Neuchâtel.
Ch.-Ulysse SANDOZ, à la Chaux-de-Fonds.
L. FAVARGER, notaire, au Locle.
Novembre 1867.

Je soussigné ai l'honneur d'annoncer que nous avons remis la suite de notre établissement, pour ce qui concerne la tapisserie, à M. Alfred Roeslin, ne continuant pour notre compte particulier que la fabrication des meubles.

Je me permets, en conséquence, de recommander le susdit comme un homme très-capable d'exécuter tous les ouvrages qui pourraient lui être demandés, ne doutant pas que par son expérience et son habileté, il ne parvienne à satisfaire sous tous les rapports, les personnes qui voudront bien s'adresser à lui.

Alph. BOREL.

Alfred Roeslin a l'honneur de faire part que M. Alph. Borel lui a remis son établissement pour ce qui concerne la tenture et la tapisserie. Par l'empressement à satisfaire les ordres dont on voudra bien le favoriser, il espère maintenir la bonne réputation que la maison Alph. Borel a obtenue jusqu'à ce jour, tant par la bonne exécution de ses ouvrages, que par la qualité des marchandises.

Rue du Concert 8, à Neuchâtel.

La Société industrielle et commerciale de Neuchâtel renouvelle l'offre d'une

PRIME DE 10 fr.

à chacune des dix premières personnes qui fourniront, jusqu'au 31 mars 1868, la preuve d'avoir fait une plantation de

100 MURIERS

Les personnes qui s'intéressent à la sériciculture peuvent se procurer gratis chez M. Jeanneret-Riepké, secrétaire, rue St-Maurice, n° 4, au 1^{er}, le Manuel pratique des éducateurs de vers-à-soie, de M. J.-A. Poncer, à Lons-le-Saunier.

Mad Pourchet a l'honneur d'informer les dames de la ville, qu'ensuite de plusieurs demandes, elle a modifié les heures de son cours de couture et de broderie blanche, pour jeunes demoiselles, comme suit: chaque après-midi de 2 à 4 heures, et chaque soir de 6 à 8 heures: Rue de la Treille 9, au 2^e étage.

125. Une famille honnête d'une petite ville de la Suisse allemande, où il y a de très-bonnes écoles, cherche à placer son fils de 17 ans dans une respectable famille habitant les environs de Neuchâtel, soit contre payement, soit contre échange d'un jeune homme ou d'une jeune fille. S'adr. par lettres affranchies, sous les initiales H K, à l'expédition de cette feuille

PHOTOGRAPHIE.

MM. Bruder frères portent à la connaissance du public que le nouvel atelier qu'ils ont fait construire est terminé et qu'il est ouvert.

Le Comité du Bureau de mendicité prévient le public qu'il va faire procéder à la souscription à domicile.

Les besoins ont été beaucoup plus considérables cette année que les précédentes, et en outre l'hiver paraît devoir être très-difficile. Il prie en conséquence les souscripteurs de bien vouloir, non seulement maintenir leur don habituel, mais encore de l'augmenter autant que possible, afin que le comité puisse combler le déficit de mille francs, qui existe actuellement, et pourvoir aux besoins qui vont en augmentant.

128. Fritz Breithaupt-Benguerel a l'honneur de prévenir le public et ses connaissances qu'il vient de s'établir pour son compte, et qu'il se charge de toutes reliures soignées et ordinaires, registres, portefeuilles, cartonnages et réglures en tous genres; il espère, par la bienfaisance et la modicité de ses prix, mériter la confiance qu'il sollicite. Son domicile est à l'Ecluse, n° 4, 5^{me} étage.

129. On désire prendre un jeune enfant en pension. S'adr. à Mad. Herdeuer, fabrique de MM. Masset et Co, à Serrières.

HOTEL SUISSE, DÉSIGNÉ SOUS LE NOM DE GRAND HOTEL MOLIERE

tenu par Mad. veuve PINGREON, de Neuchâtel.

PARIS,

rue Fontaine-Molière, 39 et 39 bis.

MM. les voyageurs trouveront des chambres à prix modérés.

Déjeuners et diners à volonté.

LES COMMUNIERS des Geneveys-sur-Coffrane, internes et externes, sont convoqués en assemblées générales pour les lundis 9 décembre 1867 et 15 janvier 1868, dès les 9 heures du matin.

Ordre du Jour :

Le 9 décembre. Nomination des autorités communales.

Le 13 janvier. Reddition des comptes, et chaque jour, propositions diverses.

Geneveys-sur-Coffrane, le 27 nov. 1867.

Au nom du Conseil administratif :

Le Secrétaire,

PAUL PERREGAUX.

INTÉRÊTS PUBLICS.

Les laitiers fournisseurs de lait dans la ville de Neuchâtel, réunis au nombre de 30, préoccupés péniblement de la dernière saisie de lait opérée récemment par la Police municipale, au préjudice de plusieurs d'entre eux, ne peuvent rester sous le poids de cette défaveur sans donner des explications et des renseignements propres à se justifier auprès du public, car dans le cas particulier la police est allée beaucoup trop loin.

Chacun sait, 1° que le lait provenant de plusieurs vaches, pesé séparément, présente plusieurs degrés de différence, et que la chaleur ou le froid influe aussi beaucoup sur le pesage.

2° Que le foin de cette année, qui a crû par la pluie et qui a été récolté par un temps humide et pluvieux, est bien loin de donner au lait la qualité et la force des années chaudes et sèches, soit du foin récolté dans de bonnes conditions.

3° Que d'après les déclarations d'hommes compétents qu'ils ont en mains, le lait tirant 34 degrés est bon passable, et que néanmoins on a confisqué quantité de lait tirant moins de 34 degrés.

4° Que le lait de la même vache, du soir et du matin, mis séparément dans deux bouteilles cachetées au moment même de la traite, par deux personnes d'office et pesé la même journée en ville, l'un a tiré 34 degrés et l'autre 35 1/2.

5° Que le lait confisqué récemment, au lieu d'être détruit, comme le veut le règlement, a été donné en ville, et que telle personne en a revendu à son profit; or, s'il n'était pas bon pour les uns, il ne devait rien valoir pour les autres.

6° Que le lait en général, qui ne se fabrique pas comme les liqueurs ou le vin, mais que la vache seule donne, n'est pas au prix qu'il devrait être; tout renchérit, sauf cet objet de première nécessité; le prix de 26 centimes le pot serait pour les laitiers un prix raisonnable et rémunérateur, le chaud-lait se vendant 30 centimes, et cela eu égard à la peine et aux frais toujours croissants qu'ils ont, se levant à 2 et 3 heures du matin, voyageant par tous les temps et étant exposés à de mauvais crédits; à 26 centimes le pot on serait encore au-dessous du prix auquel il se vend dans d'autres villes de la Suisse, mieux situées que Neuchâtel quant au bétail et aux fourrages.

Neuchâtel, le 2 décembre 1867.

Au nom des laitiers,

VON ALLMEN.

AVIS AUX HERNIAIRES.

Extraits de lettres

adressées à Godefroi Stourzenegger, à Hérissau.

«Je souffrais depuis 2 ans d'une double hernie inguinale, qui me causait, de temps à autre, d'excessives douleurs. Les deux pots de votre excellent onguent herniaire que j'ai reçus le 10 janvier de l'année courante, ont été suivis de si favorables succès, que je ne sens plus de douleurs et que l'hernie n'est presque plus visible. Je me sens pour ainsi dire nouvellement né. Par précaution et pour achever complètement la cure, je vous prie, monsieur, de m'envoyer encore deux pots.

Treptow sur la Rega, en Poméranie, le 27 février 1867. C. G., apprenti boulangier.»

«C'est avec une grande joie que je saisis la plume pour vous écrire que vous m'avez radicalement guéri, grâce à Dieu, de souffrances de seize années. Je vous en remercie mille fois. Dieu et le ciel vous béniront, car vous l'avez mérité. Si je pouvais conseiller à tout le monde qui souffre de ce mal, d'employer l'excellent onguent de M. Stourzenegger, je le ferais avec plaisir. Constance, le 29 juin 1867. F. H.»

Cet excellent remède herniaire, qui ne contient aucune matière suspecte, est employé en frictions tout simplement le matin à jeun et le soir avant de se coucher, et guérit sans causer ni inflammation, ni le moindre inconfort. On ne peut se le procurer qu'à raison de 5 fr. le pot chez l'inventeur

Godefroi STOURZENEGGER, à Hérissau.

Nouvelles.

Londres, 2 décembre. — Hier a eu lieu une procession funèbre à Cork et à Manchester en l'honneur des fénians qui ont été récemment pendus. Il n'en est résulté aucun désordre.

Une autre procession est annoncée pour aujourd'hui à Limerick.

Norkoping (Suède), 3 décembre. — Samedi, des désordres ont eu lieu pour cause d'une forte exportation de grains. Des maisons appartenant à de notables négociants ont été démolies.

Havane, 1^{er} décembre. — Grand tremblement de terre et éruptions volcaniques à Saint-Thomas et autres îles, le 19 novembre. Beaucoup de morts et de pertes maritimes. La frégate *Novara*, avec le corps de Maximilien, est arrivée à la Havane, le 1^{er}.

Naples. — Le Vésuve est en éruption. Vue de Naples, la montagne offre un très-beau coup d'œil; mais pour les nombreux visiteurs qui font l'ascension et passent la nuit sur le Vésuve, le spectacle est des plus intéressants. Un certain nombre de savants étudient les divers phénomènes de l'éruption.

Ces derniers jours, de légères secousses de tremblement de terre se sont fait sentir dans les villages qui entourent le Vésuve et ont éveillé quelques appréhensions chez les habitants.

Neuchâtel. — Les jours qui viennent de s'écouler ont été calamiteux pour plusieurs cantons suisses par le nombre d'incendies qui y ont éclaté. Près de nous, nous signalerons ceux de Jegenstorf et de Worb au canton de Berne, arrivés dans la nuit de tempête de dimanche à lundi. Nous manquons de détails sur ces deux sinistres.

Mais le désastre le plus considérable et qui a éclaté pour ainsi dire sous nos yeux, est celui qui a frappé la petite ville de Cudrefin, dans cette même nuit de dimanche. L'incendie a commencé vers 11 heures, au fond d'une grange. Activé par un vent déchainé dans toute sa force, le feu s'est propagé rapidement et a duré jusqu'au matin. Treize maisons, y compris l'école, sont détruites. La lueur des flammes, reflétée par le lac, portait jusque sur les quais de notre ville une sinistre clarté.

Un détachement de 24 pompiers de Neuchâtel, parti à 1 heure et obligé de faire le tour du lac, est arrivé à Cudrefin à 4 heures assez tôt pour pouvoir encore se rendre utile.

Entr'autres maisons qu'on a pu sauver, nous citerons celle de M. de Perrot; les dépendances dans la cour ont brûlé, mais grâce à une énergique défense, la maison d'habitation a été préservée.

Lundi soir notre autorité municipale a fait, par le crieur public, un appel aux habitants de Neuchâtel pour solliciter des dons en vêtements, chaussure et literie en faveur des malheureux incendiés de Cudrefin. Il a été largement répondu à cette invitation, et déjà hier matin le bateau à vapeur emportait de nombreuses caisses et corbeilles pleines d'objets demandés. Un second envoi a eu lieu ce matin.

Notre canton a aussi eu sa part des incendies de ces derniers jours. Samedi soir, une grande maison couverte en tuiles a brûlé au bord des Monts, à un quart de lieue du Locle. On attribue l'incendie à l'imprudence d'une femme adonnée à la boisson. C'est depuis deux mois le quatrième incendie dans la circonscription du Locle.

Nous plaignons l'assurance mutuelle et les assureurs-assurés!

AGENCE PRINCIPALE DE NEUCHÂTEL:

S'adresser à M. HENRI JUNOD, ingénieur,

RUE DU MUSÉE, n° 4,

Et à MM.

DARDEL, notaire, à Saint-Blaise.

BONNET, notaire, à Auvernier.

AMIET, greffier, à Boudry.

LOUIS HUMBERT, à Saint-Aubin.

RÉUNION COMMERCIALE

Neuchâtel, mercredi 4 décembre 1867.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise			600
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers			550
Crédit foncier neuchâtelois, anciennes		525	550
» nouvelles		510	520
» Franco-Suisse (actions)		45	
Société de construction			75
Hôtel Bellevue			540
Actions immeuble Chatoney			550
Gaz de Neuchâtel, ex-coupon			6450
Banque du Locle		1240	
Fabrique de télégraphes électriques			520
Hôtel de Chaumont			480
Société des Eaux			450
Franco-Suisse, oblig.,			220
Locle-Chaux-de-Fonds 4 1/2 %			92
Papeterie de Serrières, actions			
Etat de Neuchâtel 4 %			505
Lots municipaux		11»50	12